Figeac-Communauté

Bagnac-sur-Célé - Béduer - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare
Capdenac-le-Haut - Carayac - Cuzac - Faycelles - Felzins - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac
Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcilhac-sur-Célé
Montredon - Planioles - Prendeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur
Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES — Février 2010 - N° 67

(Crédit photo : E. GRIMAULT)

Le C.I.A.S. de Figeac-Communauté au cœur de l'action sociale locale

Créé par décision du Conseil de Figeac-Communauté en 1997, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un outil de mise en œuvre du projet social local et constitue un des rares exemples, dans le Département, de service de ce type mutualisé au niveau intercommunal.

Etablissement public autonome, dont les actions sont encadrées par le Code de l'action sociale et des familles, le CIAS de Figeac-Communauté dispose d'un conseil d'administration composé paritairement d'élus issus du Conseil de Communauté et de représentants des associations du territoire œuvrant dans les domaines humanitaires, de la famille, des personnes handicapées ou des retraités.

Avec un budget annuel de 900 000 € -dont 400 000 € de participation de la Communauté de Communes- et 23 agents, le CIAS est au cœur des enjeux de l'action sociale locale et d'un réseau de partenaires publics ou privés : Services de l'Etat, Conseil Général, Communes, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Associations, Pôle Emploi, Mission Locale…

De la petite enfance aux personnes âgées, le CIAS doit apporter des réponses à nombre de demandes sociales : actions menées dans le cadre du contrat enfance, grâce à un partenariat financier significatif de la Caisse d'Allocations Familiales (prévention public jeunes enfants, ilot câlin, relais assistantes maternelles fixes et itinérants, animations, actions de formation pour les professionnels de la petite enfance), accompagnement par le service habitat des personnes recherchant un logement social (400 dossiers par an), gestion de logements temporaires mis à disposition de familles en difficultés, service de repas à domicile (29 000 repas livrés l'an passé), restaurant du troisième âge (3 600 repas servis).

Signe inquiétant de précarisation sociale, le service du CIAS qui assure l'instruction et le suivi des dossiers de revenu de solidarité active (RSA) -le Conseil Général accordant les droits- a connu un doublement du nombre de bénéficiaires depuis ces deux dernières années.

Dans un contexte économique et social en profonde évolution, l'action du CIAS place la solidarité au cœur des préoccupations dans un souci de préservation de l'équilibre social.

Martin MALVY
Président de Figeac-Communauté

FIGEAC COMMUNAUTÉ - MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX
35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex - Tél. accueil général : 05 65 11 22 76
MARCHÉS PUBLICS CONSULTABLES SUR INTERNET : www.ville-figeac.fr/c_communes/index.htm
Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

FIGEAC-COMMUNAUTÉ - Une publication de la Communauté de Communes - Directeur de la publication : Martin Malvy - Publicités/Rédaction/Photos : Communauté de Communes - 35, allées Victor Hugo - 46100 Figeac - 05 65 11 22 76 et Mairie de Figeac - 8, rue de Colomb - 46100 Figeac - 05 65 50 05 40 - Conception/maquettes/Impression : Grapho Imprimeur - 33, rue Orthabadial - 46100 Figeac - 05 65 50 07 43 - Dépôt légal : Février 2010 - Ce numéro à été tiré à 13 500 exemplaires.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
Un bilan positif

En septembre 2008, Figeac-Communauté lançait un "Programme d'Intérêt Général" sur 5 Communes : Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac-le-Haut, Figeac et Capdenac-Gare. Ce dispositif d'aide s'adressait à la fois aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants. Il affichait un double objectif : inciter à la production de logements locatifs sociaux et améliorer le parc existant, en ciblant sur l'habitat dégradé ou insalubre. Prévu pour durer un an, le P.I.G. s'est clôturé au 31 décembre 2009, après une prolongation de trois mois qui a permis d'achever le traitement de l'ensemble des dossiers.

Depuis, l'équipe du PACT Habitat et Développement du Lot, chargée de l'animation et du suivi technique et financier des dossiers, a dressé le bilan de l'opération.

Lors des permanences organisées sur les **5 Communes concernées**, 267 personnes sont venues se renseigner et/ou présenter un projet de réhabilitation immobilière. Suite à ces entretiens, 118 logements ont été visités donnant lieu à une étude de faisabilité auprès de 38 propriétaires occupants et 79 propriétaires bailleurs. Au final, **35 logements** (*) **ont été déclarés éligibles au P.I.G. et bénéficieront des aides** allouées par l'A.N.A.H. (**) du Lot et de l'Aveyron, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général du Lot et la Communauté de Communes.

Le **total des aides** cumulées sur l'ensemble du territoire communautaire s'élève à **1 276 000 € -la part de Figeac-Communauté s'élève à 143 686** €- pour un montant de travaux estimé à 4 225 000 €.

Prochainement, une OPAH sur l'ensemble du territoire

Dans le prolongement de ce programme, Figeac-Communauté a décidé de lancer à l'automne une "Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat" sur l'ensemble de son territoire. **Actuellement, l'équipe du PACT Habitat réalise l'étude préalable à cette O.P.A.H.** Durant six mois, les animateurs vont sillonner les 36 Communes du territoire et travailler en étroite collaboration avec les maires, les services sociaux et les professionnels de l'habitat pour **recenser le bâti à réhabiliter et les besoins de chaque secteur géographique** (urbain, rural…). Un travail indispensable pourpermettre à la Communauté d'établir ensuite un programme d'aide à la réhabilitation adapté et cohérent.

A l'issue de cette phase d'étude, des réunions publiques et des permanences au public seront mises en place pour informer les propriétaires intéressés et les accompagner dans leurs démarches.

Visite de logement pour Thierry Dejean, chargé de l'animation de PIG pour PACT Habitat et Développement du Lot. L'occasion de faire le point in situ avec les propriétaires et les artisans qui réalisent les travaux.

(*) 33 concernaient des propriétaires bailleurs et 2 des propriétaires occupants. Répartition : 18 à Figeac, 8 à Capdenac-Gare, 5 à Bagnac-sur-Célé, 2 à Cajarc et 2 à Capdenac-le-Haut.
(**) Agence Nationale de l'Habitat.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

A FONS ET LISSAC-ET-MOURET
Deux opérations de réhabilitation immobilière

Dans le cadre de son programme "Habitat", la Communauté de Communes a décidé de réhabiliter deux ensembles immobiliers au patrimoine remarquable : l'ancienne judicature royale de Fons et l'ancien couvent de Lissac-et-Mouret. Deux projets qui s'articulent autour d'**une double thématique : la création de logements sociaux et de locaux administratifs à vocation de service public**.

■ FONS

L'ancienne judicature royale, édifice du XIVème siècle, est située en centre-bourg, à proximité de la halle. Le bâtiment offre une surface de 237 m^2 sur plusieurs niveaux. Le projet consiste à aménager les locaux de la mairie au rez-de-chaussée et deux logements sociaux aux étages (un T4 au 1er étage et un T2 au 2ème étage). Les travaux, sous la conduite de l'architecte Jean-Claude Marty de Villefranche-de-Rouergue, ont débuté au mois d'août 2009 et doivent se terminer cet été.

Le projet de réhabilitation de l'ancienne judicature royale (photo-montage : cabinet d'architecture Marty).

L'opération, intégralement portée par la Communauté, s'élève à 420 000 € HT. Des aides de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Lot ont été obtenues.

Le projet de réhabilitation de l'ancien couvent Notre-Dame du Val (photo-montage : cabinet Marie-José Gautrand).

■ LISSAC-ET-MOURET

La construction de l'ancien couvent Notre-Dame du Val a été initiée au XIIIème siècle lors de la fondation du monastère de Lissac. Le bâtiment est actuellement décomposé en trois parties : une partie privative, une partie communale (logements sociaux) et une partie mise à la disposition de la Communauté qui fera l'objet des travaux.

Cette opération est organisée en groupement de commande entre la Commune et la Communauté. Figeac-Communauté aménagera des espaces publics au rez-de-chaussée (locaux de la mairie, point Poste et bibliothèque) et créera quatre logements sociaux aux étages (un studio, un T2 et deux T3 en duplex). A cette occasion, la Commune de Lissac-et-Mouret réalisera la réfection de ses quatre logements sociaux.

Le montant global de l'opération s'élève à 1 000 000 € HT, dont 880 000 € estimés à la charge de la Communauté et 120 000 € pour la Commune.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à l'architecte figeacoise Marie-José Gautrand.

Après attribution des marchés en Conseil de Communauté fin février, les travaux devraient démarrer au mois d'avril pour une durée d'environ 16 mois.

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

CINÉMAS
Les petites salles doivent "innover pour subsister"

Depuis le 1er janvier 2009, la gestion des deux salles de cinéma du territoire intercommunal -*Atmosphère* à Capdenac-Gare et *Charles Boyer* à Figeac- est assurée en direct par les services culturels de Figeac-Communauté. Un an après, c'est l'occasion de faire un bilan sur la fréquentation et les différentes actions engagées en 2009 et de dévoiler quelques projets pour 2010.

Un bilan 2009 satisfaisant

Côté chiffres, Françoise Vidal, responsable cinéma au sein des services culturels, semble satisfaite. "Globalement, la **fréquentation est stable par rapport à 2008**. Avec un peu plus de 49 000 entrées enregistrées en 2009 (*), on s'en sort plutôt bien compte tenu de la tendance sur le plan national." Alors que la fréquentation est au beau fixe en région parisienne et dans les grandes villes, elle a franchement marqué le pas en province. On note 5 à 10 % de baisse dans la petite et moyenne exploitation.

"La compétition est rude en matière de programmation. Il faut batailler auprès des distributeurs pour obtenir les sorties nationales car toutes les salles veulent les mêmes films au même moment." Pour tirer son épingle du jeu, il a fallu faire des choix. Une **nouvelle entente de programmation** a été signée en ce début d'année avec la société VEO qui gère 174 salles situées en secteur semi-rural (Auch, Gaillac, Mazamet, Caussade, Carmaux, Cahors, Decazeville…). Cela devrait **faciliter l'obtention de films en sortie nationale**. Ce n'est pas négligeable car réussir à programmer ces films "grand public" conditionne les recettes de l'année. En dopant la fréquentation, ils permettent de présenter en parallèle d'autres œuvres, plus intimistes. Les deux salles, classées "Art et Essai", proposent ainsi chaque semaine un film d'auteur dans le cadre de "Cinétoile".

De multiples collaborations

Pour élargir son offre et attirer de nouveaux spectateurs, l'équipe du cinéma propose **régulièrement des animations** : débats, rencontres avec les réalisateurs, ciné-concert, expositions… L'idée étant de **proposer une approche différente du cinéma** et de susciter la curiosité du public.

Dans ce cadre, **des partenariats** se sont mis en place avec plusieurs acteurs locaux (professionnels de la culture et de l'éducation) et associations intervenant dans le secteur cinématographique.

- collaboration étroite **avec le pôle spectacle de Figeac-Communauté** (propositions combinant les arts visuels et le spectacle vivant), **la Bibliothèque intercommunale** (séances destinées aux tous petits dans le cadre de Croc'Histoires), ou encore **l'Ecole de Musique intercommunale** (ciné-concert).

Salle Charles Boyer : 49 000 entrées enregistrées en 2009 (photo DDM).

- partenariat également **avec les établissements scolaires** : le Lycée Champollion (tarif préférentiel un soir par semaine pour les élèves internes), le Lycée Agricole, (participation régulière aux soirées débat), l'IUT de Nayrac (suivi de deux projets).

- partenariats **avec la Maison des Arts Georges Pompidou** de Cajarc afin de créer une passerelle entre le cinéma et les arts plastiques.

- **avec l'association Gindou Cinéma**, organisation de trois "Ciné Tchach".

- **avec l'ARCALT** (festival du film latino-américain de Toulouse), programmation de huit films en VO. Des propositions très appréciées par les collèges et lycées.

- enfin, depuis cet automne, **dans le cadre des "Endimanchés"** (**), des films d'animation sont proposés le dimanche en fin de matinée. Une nouveauté bien accueillie par les familles.

N'oublions pas **"Cinétoile sous les étoiles"**. Ces projections en plein air ont lieu chaque été dans les villages et sont plébiscitées par le public (plus de 150 personnes par séance). De plus en plus, les communes ou les associations locales en profitent pour organiser une animation avant ou après le film. Cet été, 16 projections ont été programmées : 12 sur Figeac-Communauté et 6 sur la Communauté Causse-Ségala-Limargue.

Les cinémas à l'heure du numérique

Après la salle Charles Boyer en 2006, c'était au tour de la salle Atmosphère de voir sa billetterie informatisée le 20 janvier dernier.

Autre innovation technologique très attendue, l'arrivée du numérique.

Les deux salles devraient être équipées dès que les modes de financements mutualisés seront mis en place, car il s'agit d'investissements nécessaires mais conséquents (plus de 100 000 € par établissement). Des aménagements techniques devront être également réalisés afin de pouvoir accueillir pendant encore quelques années, les deux systèmes de projections. L'acquisition de l'option 3D pourrait également être à l'étude. Nous y reviendrons dans un prochain numéro...

(*) la salle Charles Boyer représente 70 % et la salle Atmosphère 30 % des entrées.

(**) Des rendez-vous cinéma, spectacle ou lecture à vivre en famille le dimanche.

PAR ICI LES SORTIES !

Comment bénéficier toute l'année d'une information complète et régulière sur la programmation des services culturels de Figeac-Communauté ?

- **Sur le site Internet :** www.culture-figeac-communaute.fr.

Vous pouvez y découvrir la plaquette de la saison culturelle présentant les rendez-vous de janvier à juin. Toujours plus pratique et plus proche de vous, le site propose désormais une **billetterie en ligne pour réserver et régler vos places de spectacle**.

- **Directement sur votre courriel grâce la Newsletter mensuelle** des services culturels. Pour vous abonner, rien de plus simple : envoyez-nous un mail à lafeuilleculturelle@figeac-communaute.fr

LIRE A FIGEAC

Les Rencontres du Lundi

Pour susciter des envies de lecture, Lire à Figeac vous propose des moments privilégiés afin d'aborder les recherches menées actuellement dans des domaines aussi divers que l'économie, l'histoire ou les sciences.

- ***"La Commune de Paris (18 mars - 28 mai 1871) : un drame méconnu"***
  Conférence présentée par Jean-Pierre Baux

Lundi 15 mars - ***FIGEAC*** - salle Charles Boyer - 20 h 30
Tout public - entrée libre

- ***"A propos du livre" : Rencontre littéraire*** *(*)* avec Jean-Claude Carrière, écrivain et scénariste.

(*) animée par Jean-Antoine Loiseau, de l'association A mots ouverts.

Lundi 22 mars - ***FIGEAC*** - salle Charles Boyer - 20 h 30
Tout public - entrée libre

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

LA PROCHAINE SAISON SE PRÉPARE…

Toute une équipe mobilisée durant plusieurs mois

"Que fait l'Office de Tourisme durant les mois d'hiver ?". Une question qui revient souvent et qui fait sourire Nadine Darson, directrice de l'OT du Pays de Figeac (*), et son équipe. En effet, durant cette trêve de quelques mois, les onze salariés permanents ne restent pas les bras croisés… Une fois les derniers touristes partis et le bilan de la saison établi, l'équipe se met au travail pour préparer la suivante.

Aujourd'hui, on organise ses vacances de plus en plus tôt et chacun veut avoir un maximum d'informations sur sa prochaine destination (hébergements, visites guidées, animations…). Alors, que ce soit au téléphone, par courrier et sur le site internet, il faut être prêt à répondre à toutes les demandes dès le début de l'année.

En quoi consiste concrètement ce travail mené en amont de la saison ?

Mise à jour des différentes éditions

L'Office édite deux documents majeurs : le **Guide Pratique** et le **Guide Découverte**. Chaque année, il faut les remettre à jour. C'est un travail long et minutieux qui s'appuie sur les retours des professionnels (350 adhérents) et les informations collectées sur le territoire. Tirés à 20 000 exemplaires chacun et traduits en langue anglaise, les deux guides doivent être disponibles dès le mois de janvier pour assurer la promotion du territoire lors des salons et être envoyés à tous ceux qui en font la demande.

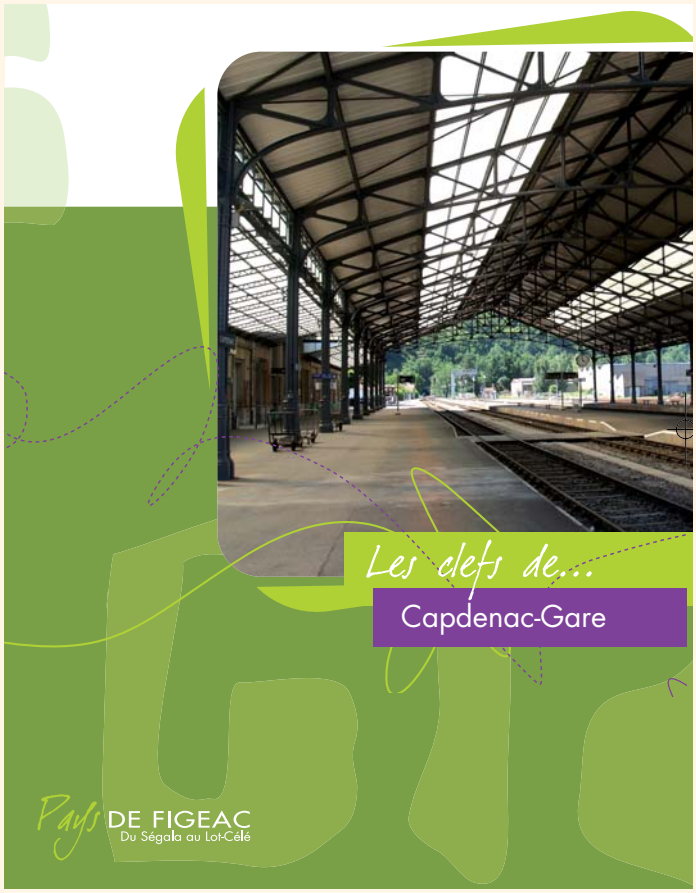

Autre support à vérifier avant chaque réédition, le **plan de ville** de Figeac, disponible à l'accueil de l'Hôtel de la Monnaie. Ce document indispensable aux visiteurs est à l'étude pour Capdenac-Gare et devrait voir le jour en 2011.

En parallèle, l'Office participe à l'élaboration et à la diffusion de plusieurs documents édités par le service Patrimoine de la ville de Figeac et le Pays de Figeac : "Laissez-vous conter Figeac (programme des visites guidées) et "Les clés de Figeac" (circuit découverte du centre ancien). **Nouveauté, le dépliant "Les clés de Capdenac-Gare" vient de sortir** et sera mis à la disposition des visiteur dès le début de la saison.

Présence sur les salons touristiques

Autre manière d'assurer la promotion du territoire, l'Office de Tourisme participe chaque année à des salons, en collaboration avec l'Agence de Développement Touristique du Lot. Le prochain aura lieu à Toulouse au mois d'avril. Egalement au printemps, durant tout un week-end, l'Office tiendra un stand sur l'aire "Jardins des Causses du Lot" de l'autoroute A20. Un lieu de passage intéressant pour présenter les différents atouts de notre territoire et capter de nouveaux visiteurs.

Programmation des animations

Visites guidées, ateliers pour enfants, brocantes et marchés nocturnes… il faut caler les dates, définir les contenus, organiser les modalités pratiques et arrêter les supports de communication. Chaque été, l'Office organise sept marchés nocturnes (3 à Figeac, 2 à Capdenac-Gare et 2 à Capdenac-le-Haut) et deux brocantes (Cajarc et Capdenac-Gare).

Figeac s'est spécialisée dans les animations pour les enfants et, dans ce cadre, l'Office propose en juillet-août différentes activités destinées aux enfants (7-14 ans) : initiation à la BD, poterie, cirque, pêche…
Pour la saison 2010, suite aux demandes de nombreux visiteurs, l'équipe travaille sur des ateliers ouverts également aux parents.

Journée de formation dans le Ségala pour toute l'équipe de l'Office de Tourisme.

Formation du personnel

Chaque année, entre novembre et février, le personnel de l'Office participe à trois journées Eductour.

Objectif : améliorer sa connaissance de l'offre touristique du territoire en allant sur le terrain (visite des sites, des hébergements et pratique des activités qui seront proposées ensuite aux touristes). Les derniers en date les ont conduits sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle et dans le Ségala.

En parallèle, des formations plus théoriques permettent d'élargir les compétences en langues, informatique, techniques d'accueil…L'occasion de prendre du recul et de capitaliser du savoir-faire.

Refonte du site Internet

Dans le cadre de l'entrée de Figeac dans les Grands Sites Midi-Pyrénées, un nouveau site internet est en cours d'élaboration par un prestataire extérieur. **Sa mise en ligne est attendue pour l'été 2010**. Ses principaux atouts : interactivité, disponible en trois langues, vidéos téléchargeables…

En attendant, un site temporaire a été mis en place en interne. Un important travail est en cours pour saisir l'ensemble de l'offre touristique et faire vivre cet outil de communication et de promotion devenu indispensable.

Autre important dossier en cours : l'élaboration des différents documents pour obtenir la certification "Qualité Tourisme". Un audit, prévu en fin d'année, déterminera ou non si l'Office possède les critères pour décrocher ce label qui est à la fois un gage de qualité pour la clientèle et une reconnaissance du travail fourni par les agents d'accueil.

(*) Rappelons que l'OT du Pays de Figeac rassemble les bureaux de Figeac, Bagnac-sur-Célé, Cajarc, Capdenac-Gare, Capdenac-le-Haut, Faycelles et Marcilhac-sur-Célé.

Réaménagement de l'Hôtel de la Monnaie

Le 23 décembre 2009, le Conseil de Communauté a retenu Jean-Louis REBIERE, architecte DPLG et architecte en Chef des Monuments Historiques comme maître d'œuvre du projet. Bâtiment classé, l'Hôtel de la Monnaie mérite un traitement particulier.

L'enveloppe prévisionnelle de travaux est estimée à 300 000 € HT (280 000 € HT pour le réagencement des locaux et 20 000 € HT pour le mobilier). Les travaux devraient démarrer en fin d'année pour que le nouvel Office soit opérationnel à la saison 2011.

Afin d'harmoniser le confort des agents et la qualité de l'accueil des visiteurs sur l'ensemble des bureaux de l'Office de Tourisme, des aménagements sont également à l'étude sur les bureaux de Capdenac-le-Haut et Capdenac-Gare (diagnostic thermique - travaux sur les installations de chauffage) et de Cajarc (projet de création d'une espace enfants).

EMPLACEMENT POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

RIVIÈRE CÉLÉ ET AFFLUENTS

Le programme de restauration et d'entretien des berges se poursuit

En 2008, le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé prenait le relais de Figeac-Communauté concernant les interventions sur la rivière Célé et ses affluents. Depuis, un programme pluriannuel de travaux est en cours avec le partenariat financier de la Communauté de Communes.

Depuis l'été 2009, des travaux d'entretien et d'aménagements ponctuels sont réalisés **sur le Célé** : enlèvement des arbres tombés en travers du cours d'eau et gênant le bon écoulement des eaux, sécurisation de la pratique des loisirs aquatiques au cours de la saison estivale en retirant les arbres dangereux.

Depuis le mois de septembre, **le Bervezou** fait également l'objet de travaux d'entretien de berges sur le territoire de Figeac-Communauté. Deux secteurs sont en cours de travaux : le premier sur les Communes de Linac et Viazac (de la confluence Bervezou/Célé jusqu'au moulin de Puy-Launay ; le second sur les communes de Linac et Prendeignes (secteur de Gabanelle).

Le Drauzou, quant à lui, fera prochainement l'objet de soins particuliers puisqu'une tranche de travaux est prévue de la confluence Drauzou-Célé jusqu'au bourg de Lissac-et-Mouret.

Les travaux réalisés sur les affluents du Célé sont réalisés dans le respect des écosystèmes aquatiques en privilégiant les méthodes manuelles douces. Les interventions consistent principalement à retirer un excès de bois mort dans le cours d'eau, à recéper (*) une végétation parfois vieillissante et enfin à abattre certains arbres "jugés" dangereux ou à risques pour la stabilité des berges (arbres morts, très penchés, sous-cavés ou dépérissant…). Un programme de plantations d'arbres et d'arbustes viendra compléter les interventions sur les secteurs jugés prioritaires pour remplacer les arbres abattus.

Les arbres "jugés" dangereux sont abattus pour stabiliser les berges.

L'ampleur des travaux programmés sur l'ensemble du bassin versant du Célé nécessite un **échelonnement en plusieurs tranches**, ainsi les secteurs non traités à ce jour le seront successivement jusqu'en 2012, en partenariat avec les collectivités situées sur le bassin.

Sur le territoire de Figeac-Communauté, les travaux débutés en juin 2009 se termineront en mars 2010 et devraient s'élever à 43 000 € TTC pour le Célé, 47 000 € TTC pour les affluents et à 39 000 € TTC pour les aménagements et l'entretien des équipements nautiques. Un programme de travaux mené avec l'appui financier de l'Europe, de l'Etat, de l'Agence de l'Eau, de la Région Midi-Pyrénées et du Conseil Général du Lot. **Figeac-Communauté participe à l'autofinancement des travaux à hauteur d'environ 30 % du montant**.

(*) Action visant à rajeunir certaines espèces d'arbres ou d'arbustes

Pour tout renseignement : vous pouvez vous adresser à la Maison des Services Publics Intercommunaux au 05.65.11.22.76 :

- *référent technique :* Dominique Payrot. Le technicien de rivières de Figeac-Communauté est mis à disposition du Syndicat pour l'élaboration et le suivi des programmes de travaux sur le Ségala et le Limargue.

- *référent administratif :* Nicolas Tournier, Syndicat Mixte du bassin de la Rance et du Célé.